

**Mémo sur la création des comités de pilotage et technique
Pour la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale**

1. Sur instruction du premier Ministre, le Ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, a procédé, le 17 mai 2011, à l'installation du comité de pilotage de la protection sociale au Sénégal en présence des PTFs. Ainsi, il a témoigné de la volonté politique du Gouvernement du Sénégal d'organiser le secteur de la protection sociale autour des trois aspects : (1) la nécessité d'asseoir un cadre d'intervention cohérent en vue de mieux coordonner les interventions des ministères sectoriels et des partenaires, (2) la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action multisectoriel, articulé aux orientations du document de politique économique et social (DPES) et (3) la nécessité de mettre en œuvre un mécanisme de mobilisation des ressources pour le financement de programmes identifiés ou en cours d'exécution pour lever les contraintes identifiées dans le suivi et faciliter la concertation pour la prise de décisions stratégiques.

Il a aussi donné mandat aux membres du comité de définir les modalités de fonctionnement qui auront en même temps la responsabilité de réfléchir sur la formulation et le financement d'un Plan d'Actions Multisectoriel.

Il a enfin suggéré l'intégration de certaines directions du MEF dans le Comité et des membres suggérés par l'assemblée et la tenue de trois réunions statutaires par années.

Auparavant, Mesdames les représentantes résidentes du PNUD et de l'UNICEF ont livré les messages allant dans le sens de louer les efforts du gouvernement du Sénégal pour la mise en place d'un cadre cohérent de coordination des interventions de la protection sociale, d'un engagement des PTFs prouvé par la mise en place d'un groupe de travail inter-agences du SNU et des partenaires technique et financiers en début 2010 avec les objectifs de : (1) Faciliter la coordination des activités mise en œuvre par les agences du SNU et les PTF et (2) de coordonner et améliorer l'efficacité des appuis apportés aux partenaires nationaux.

2. Le comité de pilotage a tenu sa première réunion le 31 mai 2011 à la salle Birame du Ministère de l'Economie et des Finances, afin de parachever les projets d'arrêté de la création du comité et les drafts de TDRs des comités de pilotage et technique. Des propositions ont été faites sur la composition des membres du Comité de pilotage, sur ses missions et sur son fonctionnement, sur la révision du projet d'arrêté, etc...
3. Quelques membres du comité ont eu à recevoir, le 08 juin, une mission de la Banque Mondiale pour voir, dans le cadre du **Programme assistance technique de la Banque mondiale sur les filets sociaux au Sénégal, comment articuler ce programme avec les missions assignées au Comité de pilotage sur la Protection sociale**, dans l'objectif d'harmoniser et développer un système de filet social efficace et financièrement soutenable capable de répondre aux chocs, réduire la pauvreté et promouvoir l'investissement en capital humain. L'état d'avancement du programme a été présenté concernant (1) la note technique sur **les liens entre les filets sociaux et la croissance économique**, (2) l'étude portant sur **l'analyse des réponses aux chocs au Sénégal**, (3) l'assistance sur le développement d'un **système de ciblage national efficace et transparent**, (4) la revue des Programmes du Filet Social au Sénégal, (5) la note technique concernant **l'analyse de l'incidence des bénéfices de changements possibles dans les structures tarifaires de certains produits subventionnés**, (6) l'appui à l'ANDS pour développer un bulletin sur la protection sociale et (7) les notes techniques sur comment tisser un **filet social efficace et pérenne au Sénégal**.
4. L'équipe de la Banque a procédé, le 9 Juin 2011 à l'hôtel PULLMAN, à la restitution à la **revue des Programmes des Filets Sociaux au Sénégal en vue d'analyser les composantes actuelles des filets sociaux au Sénégal** afin d'éviter leur fragmentation, d'identifier les manques et d'assurer une bonne coordination et une meilleure cohésion dans la formulation d'un système de protection sociale national, homogène et complet. L'analyse des programmes et projets actuels devrait aussi générer des recommandations pour l'amélioration de la conception et la mise en œuvre de tels programmes. Il est aussi question de collecter des données sur les principaux programmes des filets sociaux au Sénégal. Les programmes déjà identifiés tels que le Programme de la Renforcement Nutritionnelle (PRN) et son programme pilote de transfert en espèces aux ménages vulnérables, le programme du Programme Alimentaire Mondial sur les bons alimentaires, le programme du Comité National de la Lutte contre le SIDA (CNLS) sur les transferts vers les orphelins et enfants vulnérables, L'Initiative Nationale de la Protection Sociale pour les groupes vulnérables (*Suqali Jaboot*) du Ministère de la Famille, des Groupements Féminins et de la Protection de l'Enfance, le programme de cantines scolaires du PAM et du Ministère d'Education, les autres programmes d'aide alimentaire, soutenues par le PAM et USAID, les activités

du Fond National de Solidarité, les transferts de l'Action Sociale, les appuis en vivres de la Commissariat de la Sécurité Alimentaire, l'accès aux soins de santé des personnes âgées à travers le SESAM, les autres programmes de gratuité dans le secteur de la santé, les programmes de bourses et autres appuis dans le secteur de l'éducation et le programme de travaux publiques à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) du Ministère des Infrastructures seront passés en revue.

5. Le comité technique a tenu sa première réunion élargie au Comité de pilotage, le 15 juin 2011 à la salle de conférence de l'UCSPE/MEF. Cette réunion a permis de finaliser le projet d'arrêté, les TDRs des comités de pilotage et technique, d'en arrêter les compositions. Ainsi le nombre des membres du comité technique est limité à 16 et celui du comité de pilotage à 29.

Les prochaines étapes sont :

- La présentation aux autorités du projet d'arrêté pour signature
- La soumission d'une requête de financement aux PTF
- la tenue du séminaire de mise à niveau et de partage prévu pour le 2^{ème} quinzaine du mois de septembre afin de valider la feuille de route et le plan d'action multisectoriel qui déterminera le calendrier du reste du programme. Les TDRs du séminaire est en cours de finalisation.